

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

L' Abeille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 6 FÉVRIER, 1879.

No. 21.

Lettre de Rome.

18 janvier, fête de la chaire de
S. Pierre à Rome.

La fête de la chaire de S. Pierre à Rome n'est pas particulière à la ville des Papes, elle se célèbre dans l'église universelle. Je suis heureux d'avoir à entretenir les lecteurs de *L'Abbeille*, dans ma première lettre, d'un sujet aussi intéressant.

* *

Chaire, en latin *cathedra*, a plusieurs acceptions : la chaire d'un professeur, d'un prédicateur, la chaire ou le trône d'un évêque. Autrefois, comme aujourd'hui, on appelait chaire le lieu élevé d'où le prêtre parle au peuple ; on donne aussi ce nom au lieu d'où les professeurs, principalement dans les universités, font leurs leçons, et l'on dit la chaire de physique, de botanique, de chimie, pour exprimer l'enseignement de ces sciences. Anciennement l'évêque occupait à l'église un siège ou chaire de bois, de marbre ou de pierre ; il se trouvait placé au milieu du demi-cercle de l'abside, et les prêtres se tenaient des deux côtés sur des sièges plus bas, disposés autour des parois du chœur. (1)

Dans plusieurs anciennes églises épiscopales on conserve encore, avec une grande vénération, la chaire ou le siège occupé par les premiers évêques. À partir du dixième siècle, le mot chaire, *cathedra*, fut employé pour désigner l'église même de l'évêque.

* *

(1) Pour mieux faire comprendre cette disposition des anciennes églises, disposition qui existe encore dans un grand nombre et en général dans les basiliques de Rome, nous nous permettons d'ajouter la note suivante à la lettre de notre correspondant.

Supposez que l'autel majeur de la basilique de N.-D. de Québec soit placé au bas du chœur, entre le trône de l'Archevêque et le lutrin ; ôtez ensuite le lutrin et transportez le trône au fond du sanctuaire, ayant soin de l'adosser au mur, au-dessous du tableau de l'Immaculée Conception ; supprimez les deux portes des sacristies qui donnent sur le chœur et continuez les stalles des deux côtés, en suivant les courbes de l'abside, jusqu'à quelques pieds du trône. Supposez aussi que la table de l'autel, au lieu d'être du côté du peuple, se trouve du côté opposé, que le tabernacle n'existe pas et qu'il n'y ait qu'un seul gradin. Enfin, ajoutez aux coins de l'autel quatre colonnes de porphyre ou d'albâtre, faites leur supporter un gracieux baldaquin de marbres antiques ; et, si vous voulez que l'illusion soit complète, placez le tout sous une magnifique coupole, décorée de mosaïques ou de fresques.

Saint Pierre, premier souverain pontife, après avoir gouverné pendant sept ans l'église d'Antioche,—et c'est pour cela que le 22 février on célèbre la fête de la chaire de saint Pierre à Antioche—vint à Rome et y fixa sa demeure le 18 janvier de l'année 42 de l'ère chrétienne.

Il séjourna d'abord dans le quartier des Juifs ; l'église de saint-Pierre in *Montorio*, en sur le Janicule, indique l'emplacement de la maison qu'il habita ; suivant une opinion très-probable, c'était celle des époux juifs Aquila et Priscille. Ensuite, il établit sa première chaire dans la catacombe Ostrienne, et plus tard le sénateur Pudens, qui fut l'un des premiers à embrasser la foi, lui donna l'hospitalité dans son propre palais, situé sur le Véminal. Dès le second siècle, ce palais fut changé en église ; elle est célèbre dans l'histoire sous le titre du *Pasteur*.

* *

Selon l'usage de toutes les primitives églises, saint Pierre, au lieu de trône, occupait dans cette maison une chaire ou un siège que lui donna le sénateur Pudens. De ce siège il administra les sacrements, consacra les évêques, ordonna les prêtres, et fit les autres fonctions de son ministère apostolique. De ce fait, il a été reçu et établi que *siège, chaire, trône* signifient la juridiction épiscopale et qu'elle a été depuis symbolisée dans les monuments chrétiens par un trône ou une chaire.

"Le pouvoir pastoral, dit Dom Guéranger, est représenté par la Chaire, de laquelle descendent les enseignements. De là, dans l'antiquité, cette vénération pour la propre chaire sur laquelle s'était assis le fondateur d'une église, et qu'occupaient ensuite ses successeurs. Tertullien et saint Cyprien sont d'une grande éloquence sur l'immuabilité de cette chaire, et telle était l'idée qu'en avaient les premiers chrétiens, qu'on l'a trouvée, non seulement peinte, mais gravée sur le marbre, au cimetière de la voie Lavinienne. Elle y apparaît avec pompe, dominée par la colombe divine qui dirige les enseignements qui en descendent. Son importance et sa dignité sont marquées par les draperies qui l'entourent."

Ce siège vénérable, donné par Pudens

au premier vicaire de Jésus-Christ, fut conservé avec un soin religieux dans la catacombe du Vatican, près du corps du saint apôtre. Jusqu'au treizième siècle inclusivement, les souverains Pontifes s'y asseyaient lorsqu'ils étaient élus Papes, et cela faisait partie du rite qui s'observait dans la consécration d'un nouveau Pontife. Mais après le retour des Papes d'Avignon, les souverains Pontifes n'osèrent plus s'asseoir sur la chaire de saint Pierre. Elle fut conservée dans la basilique vaticane — la basilique vaticane ou l'église de saint Pierre, c'est la même chose — et le 18 janvier, elle était portée en procession sur les épaules des chanoines et exposée dans le chœur à la vénération des fidèles, qui la baisaient, lui faisaient toucher des morceaux de soie, des ceintures et des cordons qu'ils conservaient avec une grande dévotion.

* *

Depuis Alexandre VII ces cérémonies ne sont plus en usage. Ce souverain Pontife fit enfermer la chaire de saint Pierre dans une magnifique chasse de métal doré, faite en forme de trône. Elle est placée au-dessus de l'autel de l'abside ; quatre statues colossales de même matière la soutiennent : ces statues représentent S. Jean Chrysostôme et S. Athanase, docteurs de l'église grecque, S. Ambroise et S. Augustin, docteurs de l'église latine. Chaque statue a 20 pieds de hauteur. Au-dessus de la chaire, deux anges portent la tiare pontificale. Une gloire immense, composée d'une multitude d'anges et de rayons dorés placés sur un fond transparent, domine et couronne le monument tout entier. La colombe, symbole du Saint-Esprit, plane au milieu de cette gloire.

L'exécution du monument fut confiée au Bernin ; on y travailla pendant quatre ans ; il y entra 219,601 livres de métal et l'on paya \$107,551.

En 1867, lors de la fête du 18ème centenaire du martyre de saint Pierre, la sainte relique fut retirée de sa chasse ; on l'exposa dans une chapelle de la basilique où tous les fidèles purent la voir et la vénérer. Le célèbre archéologue chrétien, M. le chevalier de Rossi, profita de cette occasion et publia, dans son

bulletin archéologique, une description fidèle de la chaire de saint Pierre.

* *

L'antique chaire de saint Pierre, dit M. de Rossi, est un fauteuil de bois orné d'incrustations d'ivoire et d'or. Les quatre pieds ont la forme de pilastres carrés, les barres transversales qui les relient et les tiges du dossier sont de bois de chêne jaunâtre. A chacun de ces piliers est attaché un anneau de fer à travers lequel on passe les brancards, de manière à avoir une véritable *sedes gestatoria*. Ce sont là proprement les parties du siège dont s'est servi le prince des apôtres.

Les espaces compris entre les deux pieds de devant et entre les deux côtés latéraux qui y correspondent, ainsi que le dossier sont recouverts de bois d'acacia de couleur foncée. Ces planches d'acacia sont ornées de bordures ou bandes d'ivoire, sculptées en relief, qui font de la chaire un monument de style bysantin.

La partie de devant, qui reçoit le corps de celui qui s'assied, est partagée en dix-huit compartiments disposés sur trois lignes. Chacun de ces compartiments possède un bas relief en ivoire et représente les travaux d'Hercule.

Le dossier est formé de cinq pilastres reliés entre eux par des arcatures; deux des pilastres ont disparu. Sur les arcatures repose une corniche ou bande horizontale ornée d'arabesques, et sur celle-ci un fronton triangulaire ou tympan. Ces arabesques représentent des combats d'animaux, de centaures, d'hommes.

Au milieu de la bande horizontale du fronton ou du tympan se trouve le buste d'un empereur couronné tenant de la main droite un sceptre brisé, et, de la main gauche, un globe; il a des moustaches et point de barbe, peut-être est-ce Charlemagne ou un de ses premiers successeurs.

Viennent ensuite deux anges, un de chaque côté, portant chacun une palme. Les arabesques en relief sont grossièrement faites et semblent antérieures au V^e siècle. Les travaux d'Hercule et les représentations de divers monstres peuvent être considérés comme étant d'une haute antiquité; toutefois, il faut les rapporter à une époque bien postérieure au siècle d'Auguste.

* *

M. le chevalier de Rossi prouve ensuite l'authenticité de la chaire de saint Pierre par le témoignage des écrivains anciens; il montre que la description qu'ils en donnent correspond en tous points avec celle qu'il vient de faire lui-même, au moins quant aux parties plus anciennes, aux pieds droits en chêne, par exemple, qui sont tout dégarnis et

rongés par le temps et les pieux larcins des fidèles. Il explique aussi comment et pourquoi les différents ornements ont été successivement ajoutés; et du son même que l'on a prît d'orner cette chaire, il en tire une nouvelle preuve de son authenticité.

* *

Depuis deux ans, le jour de la fête de la chaire de saint Pierre à Rome, les fidèles, après avoir fait leur pèlerinage à la basilique vaticane, se rendent en grand nombre à la catacombe Ostrienne, sur la voie Nomentane. On y a découvert la chapelle dite de Saint-Pierre où le prince des apôtres avait établi sa première chaire, après son arrivée à Rome.

Par les anciens itinéraires des pèlerins de Rome, par les premiers martyrologes et par d'autres écrits, on connaissait très-bien l'existence et la description de cette chapelle souterraine, qui plus tard avait pris le nom de sainte Emérentienne; on savait qu'une chaire occupée par saint Pierre y avait été vénérée par les fidèles jusqu'au VI^e siècle; les noms de plusieurs martyrs qui y reposent étaient connus. Mais on cherchait vainement depuis plusieurs années ce lieu vénérable à tant de titres. Enfin, au mois de mai 1877, le savant archéologue Armellini eut l'honneur de découvrir ce précieux monument, et une nouvelle et péremptoire démonstration s'ajouta à tant d'autres pour mettre à néant l'opinion qui soutient que saint Pierre n'est jamais venu à Rome.

* *

Aujourd'hui la catacombe Ostrienne était illuminée. J'employai mon après-dîner à faire ce pèlerinage. Je sortis par la porte Pie et je suivis la superbe voie Nomentane jusqu'à cinq ou six minutes au delà de la basilique de sainte Agnès; là, à gauche, j'entraï dans une vigne; un sentier couvert de buis odorant m'indiqua le chemin, et à 150 ou 200 pas de la grande route, je trouvai l'entrée de la catacombe.

Sur la porte, on lit les mots: *cœmeterium fontis S. Petri*. Un escalier de pierre d'une trentaine de degrés conduit dans les galeries. Je traversai sans m'arrêter—je craignais de me refroidir—plusieurs chapelles, et je me rendis aussitôt à celle du saint apôtre. On y avait célébré les saints mystères ce matin, l'autel était encore paré et les flambeaux allumés. Quels souvenirs précieux! Ici, dans cette petite chapelle, à vingt-cinq pieds sous terre, à quelques pas de la voie Nomentane, couverte des brillants équipages des empereurs païens et de leurs courtisans, le prince des apôtres, entouré de quelques fidèles, catéchisait, baptisait, donnait le saint crême, ordonnait des prêtres et des évêques.

* *

On a affiché dans la chapelle les passages des anciens écrivains qui se rapportent à saint Pierre. J'ai noté les principaux, les voici:

Dans les actes du Pape Libère, on lit que dans la catacombe Ostrienne: *B. Petrus Apostolus baptizabat*. Les actes des saints Papias et Maure, martyrisés sous Dioclétien, contiennent les paroles suivantes: *Quorum corpora collegit Joannes presbyter noctu et sepelivit in via Nomentana sub die kal. Februarii ad Nymphas—ad fontem—ubi Petrus baptizaverat*. Ces mots se lisent maintenant sur le tombeau même de ces martyrs. On sait également par les anciennes chroniques, qu'autrefois, dans cette catacombe, une lampe brûlait sans cesse sur une petite table de marbre, en face de la chaire de saint Pierre: *Sedes ubi prius sedit sanctus Petrus*. Or cette table de marbre se voit encore: aujourd'hui elle porte une lampe qui brûle devant une chaire taillée dans le tuffe. Est-ce la chaire *ubi prius sedit sanctus Petrus*? Les archéologues ne se sont pas encore prononcés. Ce qui est certain toutefois, c'est que cette chaire de saint Pierre était devant la table de marbre.

Dans la crainte de manquer l'occasion de vénérer une relique aussi précieuse, je baisai avec respect le siège qui se voit actuellement; j'eus même la pieuse témérité de m'asseoir dessus; que le bon saint Pierre me pardonne mon excès de dévotion.

Si mes occupations me le permettent, j'aurai l'honneur d'envoyer une seconde lettre aux lecteurs de *l'Abeille*, dans huit ou quinze jours.

ALBERT DE S. LÉON.

L' Abeille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 6 FÉVRIER 1879.

Cyrille Rousseau.

La petite salle vient encore de payer son tribut à l'impitoyable mort. Ces jours derniers Thomas Grenier, élève de cinquième, prenait son essor vers le ciel, et aujourd'hui, 2 février, un de ses coparoiissiens, autre élève de la petite salle, Cyrille Rousseau, élève de sixième, est allé le rejoindre, à l'âge de 14 ans. Il n'était au Séminaire que depuis quelques mois. D'un caractère quelque peu timide, il a passé presque inaperçu; mais c'était une de ces fleurs qui semblent craindre les regards des hommes et qui se trahissent à leur parfum. Elevé sous la direction de son oncle, M. le curé de la Pointe-aux-Trembles, dont il suffit de prononcer le nom pour rappeler le

mérite inappréciable : à cette école il avait puisé abondamment les vertus qui rendent un jeune homme agréable à Dieu et aux hommes Plein de bonté et d'aménité il a su conquérir l'estime de ses directeurs et de ses confrères qui pleurent amèrement sa perte.

O mort que tes coups sont terribles ! Tu es donc implacable. Le 15 janvier, tu nous frappais au cœur en enlevant un de nos meilleurs amis, victime bien pure et bien propre pourtant à l'apaiser, et deux semaines se sont à peine écoulées que tu nous demandes un nouveau sacrifice encore plus douloureux peut-être que le premier ; car il vient rouvrir une plaie à peine fermée.

Cher ami, avec quelle joie nous nous sommes enrôlés dimanche matin sous la bannière de la Reine des Vierges ! Mais notre bonheur n'était pas complet : une place était vide. Tu n'étais pas là pour prononcer avec nous ton acte de consécration à Marie, pour lui dire : " Marie, je vous aime," mot dérobé aux Anges, qui l'avaient recueilli sur les lèvres du fils de Dieu.

Non notre joie n'était pas sans mélange, mais nous étions loin de penser alors que le premier tu étais allé aimer, bénir et glorifier notre mère au ciel.

Nous envions ton bonheur, et, avant de te dire un éternel adieu, nous sollicitons de ta part un nouveau gage de ton amitié pour nous : c'est de demander à Dieu de répandre dans le cœur de tes parents et de tes amis désolés cette force, ce courage et ce baume consolateur, dont ils ont besoin pour supporter la rude épreuve qu'Il leur envoie.

UN AMI.

Les lecteurs de l'Abeille n'ont pas oublié les magnifiques lettres romaines que nous publions l'année dernière. Grâce à la bienveillante entremise de Mgr Benjamin Paquet, nous avons, cette année encore, notre correspondant romain, qui veut bien se charger de nous faire parvenir de temps en temps des nouvelles de la ville éternelle. A. M. Albert de S. Léon et à Mgr Paquet nous présentons le témoignage de notre sincère reconnaissance.

Premiers.

Nous publions aujourd'hui les trois premiers roms de l'Ordo général de chaque classe, pour le premier semestre terminé la semaine dernière.

Rhétorique.

- 1. E. Roy
- 2. A. Gosselin.
- 3. J. St.-Amand.

Seconde.

- 1. E. Dorion.
- 2. E. Lapointe.
- 3. L. Olivier.

Troisième.

- 1. T. Blais.
- 2. B. Letellier.
- 3. E. Taschereau.

Quatrième.

- 1. E. Plamondon.
- 2. C. Roy.
- 3. A. Marcotte.

Prosodie.

- 1. J. Simard.
- 2. F.-X. Feuilletault.
- 3. T. Dussylva.

Cinquième.

- 1. L.-P. Legendre.
- 2. A. Rémillard.
- 3. J. Gingras.

Sixième.

- 1. G. Rémillard.
- 2. F. Chamberland.
- 3. C. De Guise.

Syntaxe.

- 1. T. Trépanier.
- 2. E. Bédard.
- 3. P. Faucher.

Septième.

- 1. J. Jobin.
- 2. T. Lefebvre.
- 3. A. Fournier.

Éléments.

- 1. A. Morisset.
- 2. O. Lessard.
- 3. P. Pampalon.

Huitième.

- 1. A. Rochette.
- 2. C. Morisset.
- 3. G. Boivin.

Les derniers événements en France.

Personne ne met en doute la gravité des changements survenus récemment dans le gouvernement français. Dans tous les pays, lorsque le chef du pouvoir disparaît pour être remplacé par un autre, il se produit une excitation plus ou moins vive, dont la durée dépend de l'état des esprits au moment de la crise. En France surtout, où les idées républicaines se confondent presque avec les idées révolutionnaires, on pouvait craindre des scènes de désordre pour le moment où le maréchal de MacMahon quitterait le pouvoir. Le maréchal était parmi les gouvernants l'unique personnification de l'idée conservatrice, les autres positions étaient toutes occupées par des fils dévoués de la république. Il est donc assez remarquable que M. Grévy ait pu le remplacer à la Présidence sans qu'il y ait eu nulle part de trouble sérieux. Pourquoi ne pas voir là une dernière influence de M. Gambetta, qui, grâce à son ascendant étrange sur l'esprit français, a pu maintenir tout dans l'ordre et empêcher la révolution de déborder du premier coup. Il est permis de douter qu'il ait toujours un semblable succès ; on n'excite pas impunément les passions populaires, il faut tôt ou tard qu'elles se fassent jour et qu'elles dominent.

Dès le cinq janvier, il était facile de prévoir que la majorité républicaine de la Chambre et du Sénat se porterait à des demandes qui, un jour ou l'autre, détermineraient une crise gouvernementale. Maîtres des deux corps législatifs, les républicains demandaient deux choses, la mise en accusation du ministère de Broglie-Fourtou et la destitution en masse des fonctionnaires monarchistes et impérialistes. Le ministère Dufaure résista courageusement à la première demande, mais, relativement à la seconde,

sans sacrifier complètement une foule de serviteurs fidèles et intègres, il promit de ne conserver que ceux des fonctionnaires qui reconnaîtraient complètement et sincèrement le gouvernement républicain comme le seul gouvernement possible en France. Satisfait de cette concession, M. Gambetta permit à la chambre de voter confiance au ministère Dufaure.

Immédiatement les réformes promises furent mises à exécution. M. Léon Say, ministre des finances, ouvrit la marche en remplaçant sept trésoriers généraux. Ceci se passait le 28 janvier. Le lendemain on présentait encore au Président une longue liste de destitutions à signer ; les noms étaient pris en partie parmi les hautes positions de la magistrature, en partie parmi les premiers commandements de l'armée.

Le Maréchal, voyant que la débâcle commençait, en parut comme épouvanté. " Vous allez donc m'apporter des masses de destitutions à signer ? " dit-il au ministre. " Nous avons tous, lui répondit M. Dufaure, une liste à vous soumettre." Alors le Président, après avoir signé la liste du ministre de la justice, refusa énergiquement de destituer les généraux dont on lui avait proposé les noms. D'après lui ces changements devaient avoir un effet désastreux sur la réorganisation militaire de la France, c'était introduire la politique dans l'armée et d'ailleurs, il aurait rougi, lui, ancien soldat, d'infliger une disgrâce de cette nature à ses vieux compagnons d'armes. Ce fut alors qu'il donna sa démission. Ceci se passait jeudi.

La nouvelle de l'abdication du Maréchal de MacMahon produisit une excitation facile à concevoir. Immédiatement la Chambre d'Assemblée et le Sénat se réunirent en congrès et procédèrent à l'élection d'un nouveau Président de la République. M. Dufaure ayant refusé la candidature, M. Grévy fut élu par une très-grande majorité, le général Chanzy ayant eu après lui le plus grand nombre de voix.

Les ministres, après avoir félicité M. Grévy de son élection, lui offrirent leur résignation. Le Duc de Magenta lui-même vint lui rendre visite, et la nouvelle de l'élection fut télégraphiée immédiatement à toutes les cours étrangères.

Le nouveau président a 72 ans. C'est un républicain convaincu, aussi le gouvernement français est-il maintenant républicain des pieds à la tête. M. Gambetta, qui avait tout préparé de longue main, a bien voulu accepter la position de Président de l'Assemblée Législative, occupée ci-devant par M. Grévy. Les dernières dépêches nous annonçaient que cette fonction lui donnaient voie consultative au gouvernement. Ne peut-on pas voir à la suite

de la tactique habituelle du tribun français : conduire tout sans avoir la responsabilité de rien. M. Gambetta a toujours refusé un portefeuille.

Il serait dangereux de prédire les changements que cette crise pourra amener en France. Cependant il est bien difficile que, sous la direction toute-puissante de l'orateur de Romans et de Grenoble, le gouvernement français ne se porte pas à des actes dont les catholiques auront à gémir. Des lettres privées de la fin de décembre annonçaient déjà qu'à cette époque on faisait partout des prières pour le succès de la cause conservatrice lors des élections sénatoriales du 5 janvier. On craignait de voir le clergé persécuté, les ordres religieux chassés, si M. Gambetta remportait ces élections. Actuellement que la dernière digue au flot anti religieux est rompue et que le maréchal est disparu, quelles ne doivent pas être les angoisses des catholiques ?

Dès l'ouverture des chambres, le ministre Dufaure promettait le rappel de la loi sur l'éducation supérieure et les Universités catholiques, accompagné d'une loi sur l'enseignement primaire obligatoire. L'exclusion complète des congrégations religieuses enseignantes suivra de près et ce sera peut-être là le commencement de la fin.

Les radicaux auront tôt ou tard une influence avec laquelle il faudra compter. Dans le parti républicain français c'est la queue qui le plus souvent a mené la tête. Déjà M. Louis Blanc à la Chambre d'Assemblée et M. V. Hugo au Sénat, ont demandé l'amnistie absolue des communards exilés ou sous le coup de condamnations judiciaires. Tous ces braves citoyens vont apparaître de nouveau en France et, sus à la pré-traille !

Les ambassadeurs français à Londres, à St-Pétersbourg et à Vienne auraient, paraît-il, envoyé leur résignation. Les dernières dépêches annoncent également que M. Dufaure a résigné son portefeuille et que le Président a confié à M. Waddington, qui est protestant, la tâche de former un nouveau ministère.

TRIM.

Documents inédits.

RELATION DU P. BOUVART.

DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE EN CANADA.

Etablissement de la dévotion de Lorette.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

Il y a de ce même côté une rivière assez belle, où se jette un ruisseau d'une eau excellente après avoir fait une espèce de demi-lune autour du village.

D'ailleurs, l'élevation et l'égalité du

terrain, la pureté de l'air, la commodité des fontaines et des autres ruisseaux qui sont proches, en rendent le séjour un des plus agréables de tout ce pays.

Le lieu choisi, on dressa presque aussitôt le plan du village, et dès la même été, on fit quelques cabanes à la hâte, où les Sauvages vinrent se loger l'hiver suivant. Mais les cabanes se trouvant trop proches les unes des autres, on jugea à propos de les éloigner davantage. C'est pourquoi sur la fin du mois d'avril, on tira de nouveau les alignements du bourg de Lorette, en mettant la chapelle au milieu des quatre faces qui la composent ; on donna 20 pieds de large à chacune des six cabanes qui sont en même ligne sur chacune de ses quatre faces. On assigna 20 autres pieds d'espace entre chaque cabane, et au milieu de chaque rangée on marqua aussi un chemin de 20 pieds, qui aboutit droit à la Chapelle. Vous pourrez vous représenter tout ici plus commodément dans la table qui s'en doit mettre en ce lieu.

Plan de la chapelle et du bourg de Lorette en Canada. (1)

Je ne dois pas omettre ici que notre fervent Dogique (2) Louis Taondecho rend se trouvant dans une assemblée après avoir vu le plan de la chapelle et du bourg de Lorette, il y fit un discours plein d'esprit et de solidité. Entre les autres choses qu'il dit, ayant rapporté ce qu'il avait entendu de la Lorette d'Italie il ajouta qu'il semblait que toutes les cabanes qu'il voyait disposées autour de la chapelle, lui représentaient le grand temple, qui renferme la sacrée maison de Lorette ; qu'ainsi ils devaient tous considérer leur bourg comme une grande Eglise, dont chaque cabane faisait autant de différentes parties. D'où il conclut que les pères et les mères de familles devaient se regarder dans leurs maisons comme dans autant de postes et de places que Mario a confiées à leur fidélité pour les défendre contre ses ennemis, qui sont les péchés nommément ceux de l'ivrognerie et de l'impureté. Donc, dit-il en finissant, notre Bourg sera véritablement le bourg de Mario, pendant que le vice ne lui en disputera pas ni la souveraineté ni la possession.

Comme on voulait bâtir la chapelle de briques, et qu'on n'avait pas encore découvert, aux environs, de terre propre à en faire, on en commanda 24 milliers à la côte de Beaupré entre Château-Richer et S. Anno. L'automne de la même année 1673, on l'apporta par eau à Sillery dans la barque et la chaloupe de Monsieur Basile, qui ne voulait rien prendre pour le louage. Sans doute qu'il ne perdra rien d'avoir contribué de cette aumône aux murailles de la maison de Mario.

L'hiver suivant, on se servit de traînes pour transporter de Sillery à Lorette cette même brique. Comme il n'y en

(1) Ce plan a dû être exécuté sur une feuille détachée; il ne se trouve point dans le cahier manuscrit.

(2) Catéchiste.

avait pas assez, au printemps de l'année 1674, on en fit faire encore 30 milliers à un quart de lieue de la chapelle. On prit beaucoup plus près le bois qui était nécessaire pour les planchers, la charpente et la couverture. Il n'y eut que le bardeau dont une partie fut faite à la cote de S. Michel, et l'autre à une demi-lieue de Lorette ou environ. Pour la chaux elle fut apportée de Québec en train, en même temps que la brique qui était à Sillery.

§ 3. Les Sauvages établis à Lorette

Pendant que tous ces préparatifs se faisaient, nos Sauvages ayant comme nous l'avons déjà dit, dressé quelques 12 ou 13 cabanes, vinrent y loger et s'établir à Lorette le 28^{mo} de décembre 1673. Ils retournèrent cependant à Notre-Dame de Foy, au printemps de l'année 1674, pour y ensemercer leurs champs, et jusqu'après leur récolte, ils furent assez partagés pour leur demeure, étant, tantôt au vieux village, et tantôt au nouveau. Comme pendant tout ce temps-là il n'y avait pas encore de chapelle bâtie à Lorette, le R. P. Chaumonot demanda d'abord qui pourrait prêter la moitié de sa cabane pour en faire un oratoire et y dresser un autel. Tout aussitôt François Athorichez et Jacques Onouandousandik, avec leur belle sœur Marie Ouendraka, vinrent nous presser de prendre leur cabane tout entière, en disant que Dieu méritait bien d'avoir tout un logis à lui seul. Leur offre acceptée, nous y avons, pendant dix mois et plus, célébré la sainte messe, et exercé assez commodément toutes nos autres fonctions. Pour eux, ils dressèrent toute proche quelques méchantes écorces, et toute leur famille, qui s'est montrée la plus zélée pour l'établissement de Lorette, se logea dessous avec beaucoup d'incommodité du froid et de la fumée.

Les cabanes où nos sauvages s'étaient logés, étant trop petites, trop proches et faites à la hâte, ils se bâtirent plus au large et avec plus d'ordre, l'été de l'année 1674. Cependant comme quelques-uns revinrent trop tard de la chasse pour lever des écorces, il resta encore neuf cabanes à faire pour achever le carré du bourg de Lorette. Nous espérons que cet été, non-seulement il sera parfait, mais même, que l'on commencera à redoubler les rangs des cabanes, à cause des personnes qui nous sont déjà venues du pays des Iroquois, et que nous en attendons encore. Nous avons compté dans cette mission jusqu'à deux cents chrétiens, à l'ouverture de la chapelle dont il nous faut présentement considérer la bâtisse.

(A continuer.)

Agents : à la grande salle, M. Théophile Trudelle ; à la petite salle, M. T. Giguère ; chez les extornes, MM. J. Genest et G. Matte ; à Rimouski, M. A. Gagnon ; au Collège de Lévis, M. E. Belleau ; à St-Anne, M. F. Chabot ; à St-Thérèse, M. G. Gagnon ; à St-Hyacinthe, M. J. Boivin.